

Compte rendu de l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE de
L'ASSOCIATION DES APICULTEURS DE LA MIELLERIE COLLECTIVE DU MASSIF DES BAUGES

A Saint- Eustache, le 04/03/2022

Sont présents dans le local de la Mairie aimablement mis à notre disposition : une trentaine de personnes.

Les adhérents de l'association et les membres bienfaiteurs avaient reçu la convocation à l'Assemblée Générale envoyée par courrier postal à 75 personnes 15 jours auparavant ainsi qu'un courriel d'invitation et de rappel diffusé plus largement aux anciens adhérents et aux institutionnels.

Excusé : Stéphane Anselme Martin (membre du CA).

Accueil par Sébastien Savoy, élu de la Mairie de St Eustache :

- Très heureux de nous accueillir
- Malgré cette très mauvaise année (miel absent, COVID), l'association résiste à ces aléas.
- Au départ, on savait que c'était une bonne idée qui prouve que ça peut marcher dans le temps, très rassurant pour les partenaires mais surtout pour vous les apiculteurs, car c'est une démarche collective.
- Pas beaucoup de réalisations semblables en France ; la miellerie prouve que les bonnes idées marchent et vivent dans le temps... 10 ans déjà ! ça marchera encore longtemps !
- Epoque avec le changement climatique => les circuits-courts et l'apiculture montrent que vous êtes essentiels et nécessaires,
- La commune sera toujours là pour accompagner l'association.

TOUR DE TABLE :

- Des nouveaux et des anciens, chacun se présente rapidement,
- Des bons moments passés ensemble à la miellerie,
- Constat de deux mauvaises années en 2019 et 2021, donc difficile de se lancer pour les nouveaux apiculteurs.
- Certaines adhésions sont des cotisations de soutien mais c'est important pour notre équilibre financier.
- La visite de la miellerie a créé des vocations : certains démarrent avec 1-2 ruches.
- Les premiers adhérents avaient commencé l'activité, il y a 10 ans, dans la cave de la fromagerie de la Cochette. Le nouveau local avait commencé à fonctionner en 2016, inauguré en mai 2017.
- Plusieurs adhérents sont membres dans les ruchers-écoles des environs et une grande partie adhèrent aux syndicats d'apiculture de Savoie et de Haute-Savoie
- Des nouveaux adhérents de la vallée de Chamonix et St Gervais

23 adhérents à jour de leurs cotisations sont présents + 12 procurations => le quorum est atteint

(Voir le diaporama en pdf en annexe)

1/ Mot du président

2/ Bilan des activités

Visite accueil et d'enfants en 2021 malgré le contexte : en juin

Remarque sur l'IME SAINT REAL de St Jean de La Porte : partenariat qui va se poursuivre pendant 2-3 ans, vont acquérir une ruche et souhaitent être accompagné / voir avec Joël ASTIER-PERRET, si ça l'intéresse.

Pas d'initiation à l'étiqueteuse en 2021, à prévoir en 2022.

Fonctionnement de la miellerie : à la confiance donc ce serait bien sur le planning de prévoir à la suite plusieurs apiculteurs « groupés » pour extraire ensemble et ne nettoyer qu'une seule fois !

On peut également utiliser les installations la nuit car les soirées sont plus fraîches et les abeilles sont couchées...

Le nettoyage reste un point important et l'entretien des machines est crucial.

Il faut que les nouveaux adhérents suivent la journée de formation ; il faut éviter de se blesser ou de casser du matériel

SHERPA :

En 2021 seul Guillaume FONTAINE a pu répondre cette année à la demande du partenaire SHERPA car trop peu d'adhérents avaient quoi que ce soit à commercialiser.

La livraison a consisté à fournir une petite quantité de la récolte 2021 mais surtout un stock de 2020 après défigeage. (Après avoir été transparent avec Sherpa et dégustation d'un échantillon car la fin du stock contenait un peu de miellat) : 900kg ont été livrés (Sherpa en demandait davantage, nous n'avons pas pu les fournir)

Heureusement que Guillaume a pu assurer le partenariat avec Sherpa qui est important depuis le début de l'activité.

Rappel ; pour vendre aux partenaires, la Miellerie a établi un Cahier des charges : modèles de pots normalisés, capsules, étiquettes, cartons...

Matériel à disposition des apiculteurs ; Centrifugeuse, pompe doseuse et étiqueteuse. C'est un équipement qui montre l'intérêt d'utiliser un matos professionnel ! Pour ceux qui viennent de loin, c'est largement valable, cela compense et économise les manutentions et déplacements en permettant d'étiqueter à la suite de la mise en pots.

ACHATS de POTS : moins chers avec achat en gros et en Italie (transport « offert ») / commande en avril, livraison en juin.

Il risque de rester beaucoup de stocks de pots non encore utilisés pour 2022, mais nous ferons une commande comme à l'accoutumée.

C'est un service en plus pour les adhérents mais c'est du boulot ; essayer d'anticiper vos commandes et bien respecter les délais.

Matériel :

Achat de Vareuses et de gants à un apiculteur qui a malheureusement cessé son activité. Ce matériel sera bien utile si l'on développe les visites pour les classes...

Hormis l'entretien courant et le remplacement des filtres de la centrifugeuse, la miellerie a fait l'acquisition d'un défègeur pour les maturateurs de dimensions moyenne (100/200kg)

Site internet :

Très important : pour se faire connaître + passer les infos entre apiculteurs adhérents, on recherche des personnes qui auraient des compétences pour aider de temps en temps Marion, qui s'occupe de la communication. Merci à elle !

⇒ **Bilan d'activité voté à l'unanimité !!**

3/ COMPTES

Manque 3000 € pour l'extraction dans le bilan de 2021.

Revente de miel : la miellerie fait « boîte aux lettres », ça simplifie les mouvements pour Sherpa ; un seul interlocuteur, une seule facturation ; la Miellerie rend le service sans marge sur le miel commercialisé.

Dépenses : beaucoup de matériel qui tombe en panne... les extracteurs ont 7 ans ! Ils sont comptablement amortis (donc moins de charges d'amortissement) mais marchent toujours après réparations et entretien.

Electricité a augmenté : car les tarifs ont augmenté.

Les adhésions ne couvrent pas les frais fixes !!! Malgré la mauvaise météo, certains ont adhéré par anticipation ou par soutien

Il faudrait arriver à 100 adhérents

Cette année, les frais de fonctionnement ne sont pas couverts par les extractions.

Pourquoi nous n'avons pas eu de subvention en 2021 : pas pris le temps de faire les demandes, très compliqué...manque de personnes au CA, pour effectuer ce travail.

Par contre, une aide exceptionnelle a été offerte pour le nourrissage des abeilles aux apiculteurs en 2021 : par le Conseil départemental (Martial SADDIER); demande faite par le syndicat d'apiculture de la Haute Savoie.

=> aide de 250 000 € donné par un avoir au syndicat (=8-9€ / ruche)

Geste à souligner et à remercier car cette mesure n'est pas commune aux autres départements. La Savoie n'a pas fait cette démarche du syndicat 74.

Débat : critique des professionnels sur l'aide du CD74, jugée pas nécessaire aux amateurs même si l'abeille est importante pour la biodiversité entretenue par les pros comme par les amateurs ou l'activité de loisir.

Heureusement qu'on a de la trésorerie mais on a bien fait de stocker pour les années difficiles.

Bravo et merci à Laurence et Agnès pour ce travail important.

⇒ **Bilan comptable voté à l'unanimité !!**

Miellerie Collective des Bauges

Rémy FRAOLI ne souhaite plus être vérificateur aux comptes ; un vérificateur n'est pas strictement obligatoire pour notre association mais si quelqu'un souhaite prendre la relève, nous l'accepterons avec plaisir.

Bilan quantité extraction :

Quantité extraite... loin des 12T qu'on a connues en 2020...

Et en 2021, il faut compter 4-5 kg /hausse plutôt que 10-11 kg par hausses

4/ Renouveaulement du CA :

Les membres sortants ; Stéphane ANSELME-MARTIN, Pierre HERISSON, Vincent MONOD se représentent tous

⇒ **Réélus à l'unanimité**

Il faut que de nouveaux membres viennent au CA, il faut des bras, de l'aide, des ressources ...

Exemple à l'ASA : coopter des nouveaux membres (implication dans la vie de l'association) et on ne fait pas différences entre les membres du CA et les membres cooptés.

Pierre FALCONNET (de Bellecombe) : ok pour faire l'entretien des ruches de l'espace pédagogique + aider à les remettre d'aplomb. La miellerie possède 5 ruches, il manque 4 colonies ; il nous faut de nouveaux essaims. Il est nécessaire d'avoir un matériel pédagogique pour les visites et une production de miel pour ces dernières : il faut pouvoir donner des petits pots de miels aux enfants en visite.

=>Merci à lui

Richard FROSSARD (ébéniste) ok pour aider à refaire l'étanchéité des seuils de la porte d'entrée et peut-être les volets.

=>Merci à lui

Déroulement d'une activité découverte par une école :

La visite de la miellerie s'effectue en 3 groupes : en 2h avec 2 api + 1 enseignant.

Enjeu : consommation locale, futur apiculteur, biodiversité... mais aussi complément de revenu pour la miellerie.

C'est très sympa d'accueillir des enfants, **il faut des bénévoles apiculteurs.**

Participer à des évènements permet de faire connaître l'association.

Recherche de partenaires pour faire vivre le site hors saison apicole : pâtisserie pour accueil de groupe

On a besoin d'autres sources de revenus si les mauvaises années se succèdent...

5/ INVITES

« Activ-Immersion » :

Céline GUIRAO : élue à Alby sur Chéran

=> découvrir les savoir-faire et produits locaux / grand public ou teambuilding => atelier collectif de participation à la fabrication de produits / notion de donner du sens et de la transmission.

- Si accueil de groupe : on fixe le tarif ensemble une part pour l'entreprise + pour l'association
- Permet aussi un coup de main car doivent participer
- Problème : repartir avec du miel / avoir du miel du rucher pédagogique
- Antoine ok pour accueillir
- Question de l'assurance : RC
- A faire avec accord de l'apiculteur
- Des groupes de 4 à 11 personnes

ICKO à COISE (près de Montmeillan) :

Amar BENACHOUR : 800m² de dépôt – jusqu'à 1000 réf sur nouveau local de Coise

2 Personnes à plein temps dans le magasin, en libre-service, si des produits manquent : on commande et 10 jours après la livraison est disponible.

Horaires ; du lundi au vendredi 830-12h et 13h30 – 18h + samedi matin

Attention : décalage entre les produits du site internet et ceux qui sont à Coise donc prendre directement contact avec Amar.

Si vous êtes adhérents à l'association « miellerie collective » => -10% sur produits dont nourrissage mais pas tous les produits.

Questions/Réponses :

- Prochaine session de formation : mars/avril – date à fixer mais idéalement, il faudrait avoir un peu de miel à extraire pour que ce soit plus démonstratif.
OU : inviter les nouveaux lors des premières extractions.
- 30 juillet : la date est bloquée dans le planning pour la journée de l'ASA.
- Proposition de faire une tombola avec les fins de stock ou goodies d'ICKO pour l'AG de 2023

Fin de cette AG par un pot convivial :

Bonne saison apicole à chacun !

Audrey, Laurence, Vincent.